

Le 9 décembre 2016

Madame Lynda Carrier  
 Coordonnatrice de commission  
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
 Édifice Lomer-Gouin  
 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
 Québec (Québec) G1R 6A6

**Sujet: Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif – Réponses aux questions de la commission du BAPE**

Madame la Coordonnatrice,

Le 5 décembre dernier, vous nous avez adressé une question relativement au projet du Réseau électrique métropolitain. Il nous fait plaisir, par la présente, de vous fournir la réponse à la question formulée.

**Question 1**

**Quelle est la part prévue des revenus d'exploitation qui serait attribuable au transfert modal (nouveaux usagers du transport en commun anciennement automobilistes) par rapport à la captation des usagers du réseau actuel de transport en commun lors de la mise en service et sur un horizon de 5 ans puis de 10 ans.**

**Réponse 1 :**

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la demande quotidienne totale et la répartition du pourcentage entre le transport en commun et les transferts modaux (de l'aéroport, P & R et usagers automobiles) pour 2021 (année d'ouverture) et 2026 et 2031.

	Journalier			Répartition		
	Transferts modaux (aéroport, P&R et usagers automobiles)	Transport en commun	REM	Transferts modaux (aéroport, P&R et usagers automobiles)	Transport en commun	REM
2021	15 390	139 422	154 812	9.9%	90.1%	100.0%
2026	16 248	144 561	160 810	10.1%	89.9%	100.0%
2031	17 155	149 890	167 045	10.3%	89.7%	100.0%

Espérant que ces réponses répondent aux questions formulées, je vous prie de recevoir, madame la Coordonnatrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Virginie Cousineau', written in a cursive style.

**Virginie Cousineau**

Directrice, Affaires publiques